Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-200085884-20260605-20260857-DE

Département d'Ille-et-Vilaine

Arrondissement de Rennes – Canton de Châteaugiron

Commune de Piré-Chancé

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 05 juin 2026

En exercice	Présents	Votants
24	19	24

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 09/06/2026

Et
Publication ou notification du : 09/06/2026

L'an deux mille vingt-six le cinq juin à dix-huit heures trente minute, le Conseil municipal de la commune de Piré-Chancé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil municipal de Piré-Chancé, sous la présidence de Mr Dominique DENIEUL, Maire.

Membres Présents :

M. Dominique DENIEUL	M. Alain HERVAGAULT	Mme Coline BOURSIER LACIRE
M. Sylvain GARNIER	Mme Christine AGIER	
Mme Alexandra JOUADÉ	Mme Martine JOUANNET	
M. Ludovic CROYAL	Mme Patricia CASSONNET	
Mme Armelle HAUCHECORNE	M. Jean-Benoît DUFOUR	
Mme Katia PEIGNÉ	M. Gilles SEILLIER	
M. Michel RIOU	M. Gilles THIEBOT	
Mme Claudine DESHOMMES	Mme Anne-Sophie COUPEL	
Mme Renée FOUGERES	Mme Hélène MAUPETIT MOUNIER	

Absents : M. Eric MILAN, Mme Emilie DUVAL, M. Maxime ROLLAND

Procurations : M. François Xavier de BLIGNIERES à M. Michel RIOU, Mme Christine LAMOUREUX à Mme Christine AGIER, M. Gaetan PRECIGOUT à Mme Hélène MAUPETIT MOUNIER, M. Yohann VAULEON à M. Gilles THIEBOT, M. Sylvain NIEL à Mr le Maire

Secrétaire de séance : Mme Katia PEIGNÉ

Date de convocation : 1er juin 2026

****

2026-08-57 INSTITUTION ET VIE POLITIQUE // Sénatoriales. Élection des délégués et suppléants (communes de plus de 1 000 habitants)

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 5 juin 2026 à 18 heures 30 *(horaire à préciser)*
Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M./Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :
Mmes Claudine DESHOMMES, et Renée FOUGERES
Mmes Coline BOURSIER LACIRE et Hélène MAUPETIT MOUNIER
La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :
Liste A : Mr Dominique DENIEUL

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-200085884-20260605-20260857-DE

M./Mme le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du (ou des délégués) en vue des élections sénatoriales.
Le maire indique que doivent être élus 15 délégués et 5 suppléants.

***c) Élection des délégués* titulaires**
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 24
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 23

Ont obtenu :
- ***liste A*** : 23 voix

d) Élection des délégués suppléants
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 24
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 23

Ont obtenu :
- ***liste A*** : 23 voix

M. le maire proclame les résultats définitifs :
***Liste A* : 20 sièges : 15 délégués titulaires et 5 suppléants**

Pour copie conforme au registre,
Le Maire, M. Dominique DENIEUL

